

Ballon-Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 3 Juin 2017



Maurice Vavasseur,
maire de Ballon-Saint Mars,
maire délégué de Ballon.

Jean-Louis Allichon,
maire-adjoint de
Ballon-Saint Mars,
maire délégué de
Saint-Mars-sous-Ballon.

Le budget 2017 a été voté fin mars. La dotation financière de l'Etat a été maintenue comme il s'y est engagé pour les trois années qui suivent notre passage en commune nouvelle. Cependant, le conseil municipal a approuvé une légère hausse de 0.6 % de la taxe d'habitation qui sera compensée par la baisse du taux de l'impôt intercommunal. Globalement, vos impôts locaux n'augmenteront pas.

En effet, le 1^{er} janvier dernier, notre communauté de communes des « Portes du Maine » a cessé d'exister. Avec sa voisine « Les Rives de Sarthe », elle a fondé une nouvelle entité de 21 000 habitants, « Maine Cœur de Sarthe », qui vous est présentée ci-après. Ce regroupement implique une harmonisation fiscale dans la nouvelle communauté : les taux sont en hausse pour nos nouveaux partenaires, en baisse pour nous.

Nous agissons en fonction de recettes qui restent limitées. Mais nous ne changeons rien aux dépenses qui vous concernent : les subventions aux associations sont maintenues ; les dépenses scolaires restent une priorité y compris notre participation aux dépenses de restauration, d'accueil et d'animation périscolaires ; le portage des repas, assuré pour 15 personnes dont notre centenaire Madame Berger, est à son maximum...

La liste des travaux envisagés est trop longue pour que nous puissions tout assurer dès cette année. Le croisement de la route des Parcs avec la route de Montbizot est maintenant bien dégagé, sécurisé. La route des Ardents sera refaite. L'entretien des fossés et des collecteurs, l'élagage et le débroussaillage des chemins communaux seront assurés au maximum par nos employés communaux : à cet effet, un nouveau broyeur vient d'être acheté. À Saint Mars, le dévoiement d'une canalisation d'eau est enfin réalisé : une cave voisine ne sera plus inondée. Les deux logements communaux, rue François Nicolas, nécessitent une réfection, de l'installation électrique pour l'un, des menuiseries extérieures et de la salle de bain pour l'autre. Mais les chantiers les plus conséquents restent à venir en fin d'année : à

Ballon, la réfection de l'assainissement dans le quartier du Vieux Tertre et du Château ; à Saint Mars, l'aménagement de la voie de liaison entre la rue Leclerc et la rue Courboulay.

Un autre dossier est en bonne voie à Saint Mars : l'aliénation de 13 chemins, toujours communaux sur le cadastre mais non sur le terrain : ils sont de fait intégrés aux propriétés voisines. Il s'agit donc pour les propriétaires de les acquérir en bonne et due forme. Tous ont été contactés. Une enquête publique va donc être lancée.

Nous avons repris les rencontres de quartiers en commençant par Saint Mars pour évoquer notamment les problèmes de courrier et le changement rendu nécessaire du nom de la rue Leclerc et de la numérotation de la rue de Moulins. L'actualité économique locale a été évoquée pour déplorer la fermeture de l'hôtel-restaurant-multi-services « le Saint Ellier » et pour apprécier l'ouverture du supermarché Carrefour-contact.

Nous nous sommes impliqués dans deux initiatives portées par le Pays du Mans et qui prendront effet cet automne :

- La démarche BIMBY vous permettra de « construire sur votre terrain » si vous le souhaitez. Pour ce faire, vous bénéficierez gratuitement d'un entretien d'une heure avec un architecte-conseil. Une réunion publique vous tiendra informés.
- L'autopartage vous donnera la possibilité de louer un des deux véhicules électriques que la commune va acquérir avec l'aide substantielle de l'Etat. Ils seront stationnés dans la cour de la mairie.

Nous sommes maintenant très mobilisés dans la préparation du comice qui se déroulera à Saint Mars les 1^{er} et 2 juillet prochains. Cette 150^{ème} édition sera placée, nous l'espérons, sous le signe du soleil : ce sera l'occasion de présenter au public la copie du cadran solaire (daté de 1699) de l'église de Saint Mars : une superbe curiosité ! Rejoignez-nous. Venez passer ces deux jours sur le terrain avec nous. Faites que ce soit un anniversaire mémorable.

Bonnes vacances à vous tous.

Maurice Vavasseur et Jean-Louis Allichon

MAINE CŒUR DE SARTHE, NOTRE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Elle est issue de la fusion, au 1^{er} janvier dernier, de notre communauté de communes des Portes du Maine avec celle des Rives de Sarthe regroupant Sainte-Jamme-sur-Sarthe, La Bazoge, Neuville-sur-Sarthe et Saint-Pavace. Ce nouvel ensemble compte 21 000 habitants répartis dans 13 communes. Son siège se trouve à Sainte-Jamme-sur-Sarthe ; le centre administratif reste à Ballon. Véronique CANTIN, maire de Neuville-sur-Sarthe et conseillère départementale, est notre nouvelle présidente.

Nous avons des représentants dans toutes les instances :

» **4 au conseil communautaire** (de 38 membres) : Maurice Vavasseur, Nelly Lefèvre, Jean-Louis Allichon, Jean-Yves Gousset (1 de plus que si nous étions encore séparés en 2 communes),

» **2 dans le bureau** (20 membres) : Maurice Vavasseur ; Jean-Louis Allichon,

» **1 des 8 vice-présidents** : Maurice Vavasseur chargé de l'action sociale / jeunesse ; famille ; animation.

» **1 ou plusieurs membres** dans les différentes commissions :

- **Organisation et Coopération territoriale** : Michel Guittière, Michel Lalos, Véronique Yvard,

- **Développement économique** : Jean-Louis Allichon, Yves Bollée, Véronique Yvard,
- **Aménagement de l'espace et bâtiments** : Yves Bollée,
- **Action sociale / petite enfance ; enfance** : Maurice Vavasseur, Marie Cheutin, Charlotte Guillon, Christelle Supera, Pierre Etcheberry,
- **Action sociale / jeunesse ; famille ; animation** : Maurice Vavasseur ; Marie Cheutin, Pierre Etcheberry, Fabien Bellenfant,
- **Environnement / gestion des déchets, espaces verts, chemins** : Laurent Ravenel, Jean-Yves Gousset, Gilles Brison,
- **Environnement / Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Adduction d'Eau Potable, Assainissement** : Jean-Yves Gousset, Laurent Ravenel,
- **Promotion et Animation du Territoire** : Nelly Lefèvre, Marcelle Trotté, Marie Cheutin.

À nous de faire avancer ces dossiers dans l'intérêt de tous !

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : FIN DES PESTICIDES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités et autres personnes publiques ne peuvent plus utiliser, ou faire utiliser certains produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des voiries et trottoirs, des parcs et jardins, pieds d'arbres... Seuls, pour le moment, ne sont pas concernés par les évolutions réglementaires les terrains de sports et de loisirs et les cimetières bien que ces derniers soient fréquemment soumis à des traitements par herbicides totaux et anti-germinatifs.

Cette nouvelle réglementation constitue un enjeu de santé publique et environnemental. Quotidiennement, les usagers et les agents en charge de l'entretien des espaces publics sont en contact direct ou indirect avec les pesticides. Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques suivant la nature des expositions et leur intensité. Enfin l'utilisation de pesticides en zone non agricole sur des surfaces imperméables ou peu perméables (trottoirs, cours bitumées ou gravillonnées, pentes de garage...) peut constituer une source importante de contamination des eaux superficielles ou souterraines.

Le passage au zéro pesticide chimique est un défi pour tous, collectivités et particuliers. Il s'agit, rien que moins, d'une nouvelle conception de la nature en ville, plus riche de biodiversité et plus bénéfique à tous. Cette démarche doit se traduire progressivement par la mise en place d'un ensemble d'actions allant d'une nouvelle conception des espaces (enherbement pieds de mur, pieds d'arbres, cimetière...), à la mise en place d'une gestion différenciée de ces derniers en passant par le développement de solutions alternatives (désherbage mécanique, thermique...).

Pour la majorité d'entre nous, la présence d'une végétation spontanée sur les trottoirs évoque le manque d'entretien ajouté à une perception négative « les mauvaises herbes ».

Au vu des enjeux de santé rappelés ci-dessus, chacun d'entre nous doit donc réaliser un travail de fond pour intégrer une nouvelle perception de la nature, laquelle doit se traduire par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public ainsi... qu'au sein des jardins privés : au 1^{er} janvier 2019, la vente des pesticides chimiques sera interdite aux particuliers.



ACQUISITION D'UN BROEUR D'ACCOTEMENT

La commune a décidé de confier à une entreprise le débroussaillage des fossés et talus ainsi que l'élagage des haies situées sur les voies communales se réservant en régie les mêmes travaux sur les chemins ruraux. À ces derniers il convient d'ajouter l'entretien (fauchage/broyage) des accotements sur l'ensemble de la voirie communale.

Uniquement fauchés jusqu'à maintenant, les accotements seront désormais entretenus à l'aide d'un broyeur d'accotement doté d'un bras de 1,80 m et de marteaux et dont la commune vient de faire l'acquisition auprès des Établissements Agri-loisirs pour un coût de 7 426 € H.T.



GENDARMERIE : LIVRAISON EN SEPTEMBRE

Chacun peut désormais visualiser les futurs locaux de la brigade de Ballon-Saint Mars, se familiariser progressivement avec l'architecture contemporaine qui les caractérise et apprécier leur insertion dans l'environnement naturel à l'entrée du centre-bourg. Chaque réunion de chantier, le jeudi matin, est l'occasion de faire le point et de constater l'avancement des travaux. Actuellement, couverture et bardage en zinc étant quasi achevés, les ouvriers s'activent dans les menuiseries intérieures, les peintures, la pose des sols et plafonds... Les aménagements extérieurs (voirie et réseaux divers, clôture périmétrique, espaces verts...) vont suivre durant l'été. Après 12 mois de travaux et un léger retard dans leur déroulement, la livraison de l'ensemble des bâtiments, brigade et logements, s'effectuera au cours du mois de septembre prochain.

TRAVAUX RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES RUE DE VILLENEUVE

Passant sur une trentaine de mètres en domaine privé et pour partie sous une habitation, le réseau d'eaux pluviales existant conduisait régulièrement à une inondation de sa cave lors de fortes pluies. Les travaux réalisés début mai par l'entreprise Lochard Beaucé pour un montant HT de 15 057 € se sont traduits par un dévoiement du réseau d'eaux pluviales en axe de chaussée, la mise en place d'un caniveau central, la reprise de la chaussée et la condamnation de l'ancienne canalisation passant sur la parcelle privée.

La complexité de ce chantier, dans un environnement contraint, a tenu à la présence de nombreux réseaux souterrains en place, nécessitant la réalisation de sondages en amont de la consultation des entreprises et conduisant à poser la nouvelle canalisation d'eaux pluviales au-dessus d'une canalisation d'eaux usées existante.



Compte tenu du peu de couverture restante pour la chaussée, le choix a été fait de poser une canalisation en acier de Ø 400 mm.

RESTRUCTURATION CONJOINTE DES RÉSEAUX ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE PLACE DES HALLES - RUES DU CHÂTEAU, VIEUX TERTRE ET LANSAC-OUEST

Déclarée infructueuse en 2016, la consultation des entreprises a été relancée en mars dernier en prévision d'un démarrage de travaux à partir du mois de septembre prochain à l'achèvement de la saison touristique du donjon.

Les travaux estimés par la maîtrise d'œuvre s'élèvent respectivement à 250 000 € H.T. pour l'assainissement

(maîtrise d'ouvrage communale) et 133 000 € H.T. pour l'eau potable (maîtrise d'ouvrage Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau des Fontenelles). Après analyse de l'ensemble des propositions émises par 5 entreprises, l'offre la mieux disante s'élève à 178 000 € H.T. pour le premier lot et à 123 009 € H.T. pour le second lot.

L'attribution des différents marchés et le lancement des travaux sont conditionnés à l'obtention d'aides financières sollicitées tant auprès du Conseil Départemental que de l'Agence de l'Eau. Ces dossiers sont en cours d'instruction au regard du diagnostic effectué en 2006 sur le réseau assainissement collectif.

SÉCURITÉ ROUTE DE MONTBIZOT (RD N°38) - ROUTE DES PARCS (VC N°12)

Attendue depuis de nombreuses années, l'amélioration des conditions de visibilité au débouché de la route des Parcs sur la route de Montbizot est désormais chose faite. À la demande de la commune, le service des routes du Conseil Départemental a accepté d'examiner ce dossier sachant que les propriétaires de la parcelle en prairie jouxtant l'intersection avaient donné leur accord pour en vendre une partie, permettant ainsi un dégagement de visibilité sur un linéaire d'un peu plus de 140 mètres.

D'un coût de 12 000 € H.T, cette opération a été réalisée au cours du mois de mars sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental (acquisition, travaux de terrassement, plantations,...) ; le conseil municipal ayant accepté de participer financièrement à hauteur de 3 500 €.



L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte

Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon

02 43 27 33 05

L'hair du temps



Agent
RENAULT

**Station
Elan**

Garage Galais Christophe

Route du Mans
72290 Ballon

Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71



UNE CENTENAIRE À BALLON-SAINT MARS

Madame Adèle Berger, « 1^{ère} centenaire de la commune nouvelle Ballon-Saint Mars » comme a dit M. Maurice Vavasseur Maire. En effet, M^{me} Berger est née en février 1917

à Savigné-l'Évêque.

Elle vit toute sa jeunesse à Chanteloup, hameau de Sillé-Le-Philippe, jusqu'à sa rencontre avec Alexandre qui devient son mari.

Ils se marient le 5 mars 1940, puis s'installent en tant que « bordagers » (cultivateurs) durant 2 ans à Courceboeufs. Ils paient un fort loyer.

Puis, pendant quatre ans, ils sont domestiques dans une ferme à Teillé chez Maître Laumayer à qui ils versent un loyer élevé auquel il faut ajouter des produits en nature

PORTAGE DE REPAS

Notre commune propose un service de portage de repas chauds, six jours par semaine. Quinze personnes en bénéficient. Ces repas sont préparés par la résidence Bel Air et il n'est pas possible, aujourd'hui, d'augmenter le nombre de bénéficiaires. Nous avons actuellement huit demandes que nous ne pouvons pas satisfaire.

Pour permettre aux personnes concernées d'attendre d'être prises en charge dans notre dispositif, la commission des affaires sociales de notre commune s'est réunie et a décidé de se rapprocher de prestataires extérieurs pour pouvoir faire une information auprès des personnes ou des familles en attente.

Deux prestataires nous ont répondu. Tous deux ont les agréments sanitaires et sociaux obligatoires délivrés par le département de la Sarthe : Familles Rurales de Mamers et Les Menus Services du Mans. Ces agréments permettent d'obtenir éventuellement, sous conditions, une aide financière du département.

venant de leur exploitation : œufs, beurre, volailles, blé...

« C'était une vie très pénible expliquent ses enfants. Notre père a souvent risqué sa vie pour aller faire moudre du blé au moulin afin de fabriquer le pain qui nourrissait leurs 5 enfants. »

Le couple est arrivé à Saint-Mars-sous-Ballon en 1947 (à La Fontaine). Là encore, Adèle et Alexandre paient un fermage très élevé, une vie rude jusqu'à leur retraite, en 1984, où ils ont déménagé au lieu-dit « Le Verger ».

Alexandre Berger n'en profitera que neuf mois. Adèle y vit toujours. Elle bénéficie de l'aide à domicile par l'ADMR, du portage des repas par la commune et reçoit la visite régulière de ses enfants qui lui ont donné dix-sept petits enfants et quinze arrière-petits-enfants.

Tous deux proposent un service en liaison froide au prix respectivement de 10,50 € TTC le repas pour Les Menus Services et de 10,55 € TTC le repas pour Familles Rurales (avec adhésion de 26 €).

Des informations complémentaires concernant ce service sont à la disposition des intéressés en mairie afin de leur permettre, s'ils le souhaitent, de faire le choix de l'un ou l'autre des deux prestataires.

GOÛTER DES CHEVEUX D'ARGENT

Le 22 février 2017, les aînés de la commune se sont retrouvés, encore plus nombreux qu'en 2016, pour le goûter qui leur est traditionnellement offert par le centre communal d'action sociale (CCAS).

Ce rendez-vous chaleureux, entre danses, chansons et petites histoires, a été apprécié de tous.

Ce goûter a été animé en musique par le groupe « Jam's Music ». Cette animation a été offerte par le comité des fêtes de Ballon.



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Les élus de Ballon-Saint Mars reviennent à votre rencontre dans votre quartier. Ils s'entretiennent avec vous de l'actualité locale, des réalisations du moment dans la commune, des projets, des priorités. Ils sont aussi à l'écoute de vos observations, de vos attentes, de vos besoins.

Un premier rendez-vous a été donné aux résidents des rues Leclerc et de Moulins, côté Saint Mars, le 15 avril dernier. Pour certains d'entre eux, l'urgence est de mettre fin aux perturbations dans la distribution du courrier depuis notre passage en commune nouvelle Ballon – Saint Mars.

Deux rues portent le même nom, celui du « général Leclerc ». L'une doit donc changer d'adresse. C'est à Saint Mars que c'est le plus simple : il ne s'y trouve que des particuliers et non plusieurs entreprises de services comme c'est le cas à Ballon. Quel nom choisir ? Les personnes présentes ont approuvé massivement la proposition de « Grande Rue ». Mais ce nom est déjà porté avec le même code postal par une rue de Soulligné-sous-Ballon : c'est peut-être un risque d'erreur de tri. Si la Poste nous le confirme, les riverains seront consultés sur une nouvelle proposition, « rue Principale ».

Rue de Moulins, la numérotation est double et à contre-sens. Elle doit se faire en un seul sens mais lequel : de Saint Mars vers Ballon ou l'inverse ? La réponse dépend beaucoup de la difficulté qu'un tel changement représente pour la maison de retraite et ses 70 résidents. Un entretien est prévu prochainement avec Madame la Directrice.

La future liaison entre la rue Leclerc et le nouveau lotissement sera réalisée en fin d'année : il a été prévu de la nommer « Passage des puits ».

Il fut aussi question de circulation routière : non-respect de la signalisation concernant la vitesse, le tonnage... Ce sont des observations récurrentes, générales.

Elles sont encore plus fortes rue François Nicolas où nous étions le 6 mai. La vitesse excessive est unanimement constatée. Avant d'y remédier, il convient d'évaluer l'efficacité du plateau ralentisseur prévu rue Leclerc dans le prolongement du futur « Passage des puits ».

La récente fermeture du multi-services du « Saint Ellier » pose un problème de ravitaillement en pain. Depuis le 22 mai, un dépôt de pain se tient à la mairie de Saint Mars, du lundi au samedi, de 9 h à 10 h.

Merci aux bénévoles.

Le pain est fourni alternativement par les deux boulangers de Ballon.

D'autres réunions vont suivre y compris en campagne. Les échanges sont cordiaux, fructueux, conviviaux, notamment quand ils se terminent par le pot de l'amitié. À bientôt donc.



EN ROUTE... VERS L'AUTOPARTAGE

À l'instar des communes de Connerré, Étival-lès-Mans, Guécéard, Brette-les-Pins et Écommoy, le conseil municipal a décidé de s'inscrire dans le projet d'autopartage porté par le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe suite à une présentation du projet le 14 décembre 2016 par M. Nicolet, chargé de mission auprès du Pays du Mans. Le conseil municipal adopta ensuite le projet officiellement après délibération lors du conseil municipal du 29 mars 2017.

Les zones rurales et périurbaines étant desservies de façon limitée par les transports collectifs, le but de ce service consiste à offrir une solution complémentaire de mobilité aux habitants des communes intéressées en mettant à leur disposition deux véhicules électriques en location à la journée ou demi-journée à des conditions tarifaires restant à déterminer.

Il sera ainsi possible, pour ceux et celles qui n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule de pouvoir disposer facilement d'une voiture pour toute sorte de déplacement, que ce soit des achats, entretiens d'embauche,

rendez-vous chez un spécialiste, loisirs... La condition première étant bien sûr d'être détenteur du permis de conduire, il sera néanmoins

possible, pour les personnes qui ne le possèdent pas, de se faire conduire par un membre de la famille, un ami ou tout autre chauffeur bénévole.

Deux modes d'inscription à ce service seront disponibles, soit via internet sur la plateforme de réservation mutualisée des véhicules gérée par l'opérateur de mobilité CLEM', soit auprès de la mairie afin que celui-ci soit accessible à l'ensemble de la population.

Le coût total de ce projet, qui devrait prendre forme dans les mois qui viennent et se concrétiser au cours du dernier trimestre 2017, est d'environ 43000€ dont 20% resteront à la charge de la commune après déduction des subventions.

L'installation de cette station, qui comprendra deux véhicules électriques, trois places de stationnement dont une pour la recharge électrique publique (véhicules en transit, de passage), la borne de recharge ainsi qu'un équipement de stationnement pour vélos, est envisagée dans la cour de la mairie de la commune déléguée de Ballon.

L'exemple réussi de la commune de Tinchebray-Bocage (61) a conforté le choix des élus de prendre part à ce projet qui sera aussi un moyen supplémentaire de lutte contre l'exclusion ou l'isolement qui touche parfois les personnes ne possédant pas de véhicule personnel dans nos campagnes.



Autopartage à Tinchebray (Orne)



la pharmacie

votre espace de santé

72290 BALLON

Tél. : 02 43 27 30 39

<http://pharmacie-de-ballon.pharm-web.net/>





Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

**Votre agence à
Ballon-St Mars**

Tél. 02 43 27 32 31

groupama.fr

Accueil le mardi et vendredi
sans rdv le matin et sur RDV l'après midi



ÉPICERIE SOLIDAIRE

Après avoir fait l'objet de nombreux travaux financés par l'ex communauté de communes des Portes du Maine, La Grange a fait peau neuve et accueille désormais une épicerie solidaire subventionnée en partie par les CCAS des différentes communes. Auparavant, l'aide alimentaire apportée aux habitants du territoire rencontrant des difficultés financières passagères, l'était sous forme de colis alimentaires. Dorénavant, les bénéficiaires, orientés par les services sociaux sont accueillis au sein d'une petite surface alimentaire en libre-service par une équipe de bénévoles et de permanents de la Maison des Projets. Ils peuvent y acheter essentiellement des denrées alimentaires à un prix inférieur au prix du marché. L'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES) à laquelle adhère la MDP annonce que « La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des Epiceries Solidaires ». Les conditions d'accueil sont désormais favorables à un meilleur accompagnement des personnes dans le but de les aider à rebondir.

ARTESIL : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Après trois ans de recherche et de développement, la société ARTESIL s'est implantée à Ballon-Saint Mars. Installée depuis le 15 mars dans l'ancien cabinet médical, place de la République, ARTESIL conçoit et produit des moules personnalisés thermoformés ou en silicone pour les métiers de bouche. Après une première étape de production à son domicile, son créateur Julien Jousseau a trouvé et aménagé un local qui lui permettra de faire évoluer sa production.

Créateur passionné, sculpteur autodidacte, Julien Jousseau a suivi une école d'art puis le chemin des compagnons avant de se lancer dans la réalisation de figurines en plastiline. Sa rencontre avec un pâtissier l'a dirigé vers des créations de moules en gélatine puis en silicone. Testant ses recherches et ses produits grâce au CFA avec l'appui de la Chambre de Métiers, il se lance dans la création de moules artistiques personnalisés pour des chocolatiers. Il sculpte les moules de façon traditionnelle pour les grands modèles mais utilise également des outils numériques pour les petits produits. Il conçoit des moules pour des participants à des concours plus prestigieux les uns que les autres : les Olympiades des métiers, les World Chocolate Masters ou encore la Coupe du Monde de la Pâtisserie lors de laquelle il accompagne l'équipe suisse. Les succès de sa collaboration avec les professionnels du

chocolat apportent du crédit et de la visibilité à la société.

Privilégiant la qualité des produits, Julien Jousseau sélectionne soigneusement ses matières premières et privilégie les produits français. Il est très réactif aux demandes des clients et est capable, jusqu'au dernier instant, de faire évoluer le produit commandé.

Le site internet de la société ARTESIL, actuellement en cours de construction, proposera prochainement aux professionnels et aux particuliers une boutique en ligne qui s'enrichira, au fil du temps, des modèles de moules réalisés pour des professionnels.

Entouré d'une équipe d'associés aux compétences complémentaires, Julien Jousseau, passionné par son travail, envisage l'avenir avec raison et ambition. Les étapes du développement sont bien identifiées : installation dans les nouveaux locaux, agrandissement des chaînes de production. Point d'orgue de son projet, boucler la boucle, produire à Ballon-Saint Mars, commune à laquelle il est attaché, des chocolats fabriqués à partir de ses propres moules. Pour lui permettre de mener à bien ce rêve, sa compagne, Peggy Renard, suivra prochainement une formation dans le domaine du chocolat. Nous souhaitons une pleine réussite à cette jeune société et à ses créateurs passionnés et ambitieux.

BIMBY : UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE D'URBANISME

Initiée par le Pays du Mans, BIMBY (Build In My Back Yard), sigle anglais que l'on peut traduire par « construire dans mon jardin » est une démarche expérimentale en matière d'urbanisme qui vise à sensibiliser les propriétaires de terrains déjà bâtis sur l'opportunité d'envisager des projets : agrandir son habitation en faisant une extension, donner une part de son terrain à ses enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison, vendre une partie de sa parcelle pour financer un projet, construire un logement sur sa parcelle pour le mettre en location, réhabiliter un bâtiment existant...

Cette démarche présente un double intérêt :

- pour les propriétaires de maisons individuelles qui se voient offrir la possibilité de mieux valoriser leur patrimoine et/ou d'en mobiliser une partie pour des projets comme indiqués ci-dessus,
- pour la collectivité qui bénéficie ainsi d'une production de logements, sans étalement urbain, moins consommatrice d'espaces agricoles.

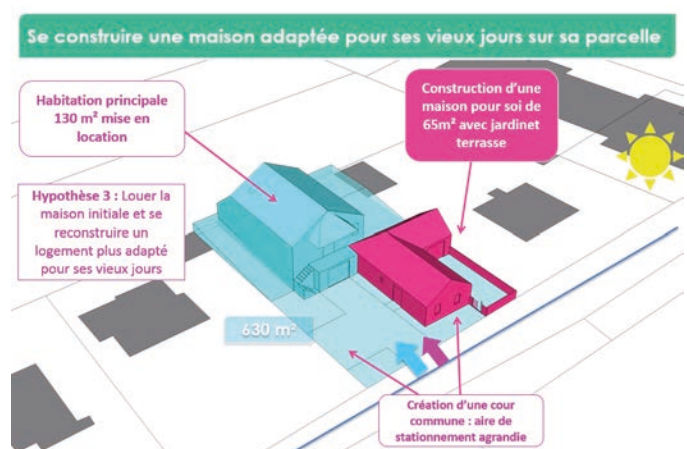
BIMBY propose aux habitants qui le souhaitent un accompagnement individualisé à travers un entretien gratuit d'une heure environ avec un architecte qui pourra étudier, à l'aide de croquis, les possibilités d'évolution de leurs parcelles, à partir des souhaits exprimés.

Les communes de Montbizot et Souigné-sous-Ballon, dans le cadre de la révision en cours de leur PLU,

ont été les premières à se lancer au cours du 1^{er} trimestre, avec succès, dans cette expérimentation.

En fin d'année, La Guierche, Joué l'Abbé et Ballon-Saint Mars s'attacheront également à vous faire partager cette expérimentation. Afin de présenter ce projet aux habitants, une réunion publique sera organisée au préalable.

Cette démarche, prise en charge financièrement à 80% par le Pays du Mans, au croisement de l'intérêt collectif de la commune et de l'intérêt plus personnel lié aux besoins de chacun, peut conduire à devoir apporter des modifications au règlement actuel du PLU. L'occasion en sera donc saisie pour simultanément apporter une modification, attendue par la profession agricole, au règlement de la zone agricole afin de mettre ce dernier en conformité avec la législation en vigueur.



SOS EMPLOI

Vous êtes : un particulier, un professionnel, une entreprise..., vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou occasionnelle (petit bricolage, garde d'enfant, entretien espaces verts...) ?

SOS EMPLOI met à votre disposition des demandeurs d'emploi pour réaliser vos travaux.

Jusqu'à alors hébergée dans les locaux du centre social Maison des Projets, réalisant un travail en commun avec deux autres associations intermédiaires du nord Sarthe, SOS EMPLOI a sollicité la commune quant à la recherche de locaux ayant une plus grande visibilité auprès du public, permettant d'accueillir les personnels permanents au nombre de 3 et de stocker du matériel (tondeuse, débroussailluse, taille-haie...).

C'est ainsi que le conseil municipal a donné son accord pour mettre à disposition les locaux de l'ancienne trésorerie 5, place de la République ainsi qu'un garage situé rue de l'Ouest moyennant un loyer mensuel de 460 €.

SOS EMPLOI a intégré ses nouveaux locaux fin 2016.

SOS EMPLOI : 02 43 28 19 56
Mail : sos.emploi@laposte.net



Inauguration des logements locatifs à Saint-Mars le 18 mai.



CARREFOUR CONTACT

Ouverte depuis le 23 mars dernier, la moyenne surface a conservé les dix employés de la structure précédente. Afin de satisfaire au mieux la clientèle, les horaires d'ouverture ont été étendus de 8h à 20h sans interruption du lundi au samedi, de 9h à 13h le dimanche. Outre les 8000 références proposées en magasin, de nombreux services sont accessibles aux clients : photocopieuse, photomaton, station essence 24h/24h, station de lavage.

Le magasin fonctionne actuellement sur la structure de l'ancienne surface qui ne correspond pas au concept Carrefour contact. Jour après jour, des améliorations

sont apportées pour répondre au mieux à la demande. Une réflexion sur un nouvel agencement est en cours. De nouveaux plans d'aménagement seront réalisés avant le dépôt d'une demande préalable de travaux.

Point phare de la nouvelle organisation : la mise en place d'une boucherie traditionnelle qui correspondra certainement aux attentes de la population locale. Alimentée par des producteurs locaux de race à viande française et un abattoir de proximité, cette boucherie tenue par deux professionnels devrait voir le jour en octobre prochain.

COMICE AGRICOLE



COMICE AGRICOLE 30 JUIN, 1^{ER} ET 2 JUILLET 2017

Le comice approche à grands pas, comme vous avez pu le constater, les bénévoles ont déjà beaucoup œuvré pour la préparation de cet événement majeur pour notre commune : structures en paille le long des routes, collecte d'encarts publicitaires d'un niveau record, organisation de soirées dansantes et de la rando ferme et découverte qui ont reçu un vif succès.

Beaucoup de choses restent à faire, la commission exposition y travaille d'arrache-pied tout comme la commission restauration qui après nous avoir régales lors des repas de nos différents rendez vous, nous attend nombreux le samedi et dimanche du comice afin d'égayer encore nos papilles avec de savoureux repas : bœuf à la broche, cochon grillé, magret de canard ou barbecue.

N'oublions pas la commission animation qui a fait venir le 3 juin à la salle des fêtes ce grand humoriste sarthois "PAULO" qui je l'espère vous aura réjouis. Les animations du week-end, que vous découvrirez dans le programme, ne manqueront pas de vous émerveiller encore.

L'aménagement du terrain sera le prochain temps fort qui va nous mobiliser et que nous devons réussir sans rien oublier (électricité, eau, sono, stands, barnum, scène, toilettes, circulation, stationnement, repas, expositions, animations etc.); c'est pourquoi tous les bénévoles qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

Bon comice à tous
le président, Didier Duluard



Randonnée de ferme en ferme le 20 mai.

À VOS FOURCHETTES !

L'équipe restauration proposera le samedi midi, le samedi soir et le dimanche midi plusieurs menus lors desquels vous trouverez beaucoup de plaisir à déguster les produits de nos artisans ou issus de production locales.

Le samedi midi, sera proposé un menu complet au public matinal qui aura envie de prolonger ce moment avec les éleveurs et exposants.

Le samedi soir, un temps fort : le bœuf à la broche, en cuisson depuis l'aube, n'attendra plus que nos papilles pour en savourer la tendreté et la saveur.

Le dimanche midi, nous respecterons la tradition, les bénévoles, après une courte nuit, auront mis les cochons de lait à cuire et il vous sera également proposé du canard à la plancha.

Sur l'ensemble des deux jours, l'équipe aura à cœur de proposer chipos et merguez accompagnées de frites.

L'équipe restauration est ravie et impatiente de vous retrouver pour partager ce moment.

Réservez dès maintenant !

COMMISSION DÉCORATION COMICE

Depuis le début de cette année, les bénévoles du Comice, agitent crayons et pinceaux, outils et marteaux au sein de la commission décoration. Chacun apporte idées, récupère matériel, peinture, bois, fleurs, pompons, tissus, anciens vêtements, ballots de paille, etc. et tous construisent dans la bonne humeur les éléments que vous remarquerez à l'entrée et sur les bords des routes afin d'honorer dignement le 150^e Comice de Ballon-Saint Mars.

PROGRAMME :

Vendredi 30 juin :

- Super Loto du Comice salle polyvalente de St Jean d'Assé.

Samedi 1^{er} juillet :

- 9 h 30 à 12 h, concours spécial percheron, mise en place des animaux et installation des exposants,
- 11 h, inauguration officielle,
- 12 h 30, repas du comice, barbecue,
- 14 h à 19 h comice Maine Cœur de Sarthe.
- 19 h, début des festivités : repas bœuf à la broche ou barbecue, animation Talon Aiguille et Jean-Noël Faure.
- 23 h 30, grand feu d'artifice.

Dimanche 2 juillet :

- bric à brac et marché du comice,
- repas champêtre.

Tout au long du week-end, de nombreuses animations dont club auto passion, vieux matériels, expo 150^{ème} comice, animations sportives des associations, démo tracto cross, harmonie locale, bandas « Los Thorignos », animation équestre... animeront notre comice.



La commission exposition à la recherche de documents aux archives départementales.



SOIRÉE DANSANTE DU 1^{ER} AVRIL

Tous les participants avaient la pêche et c'est dans une ambiance bon enfant, 1^{er} avril oblige, que s'est déroulée la soirée organisée par les bénévoles du comice. Nous vous donnons rendez-vous le 30 juin et les 1^{er} et 2 juillet.



COMMISSION « ENCARTS PUBLICITAIRES » DU COMICE

Forte de 4 membres au début, cette commission a vu un 5^{ème} élément se joindre à eux lors de la 1^{ère} réunion publique.

Ainsi, nous avons essentiellement 4 « démarcheurs » : Marcelle Trotté, Bernard Coutelle, Bernard Surmont et Gilbert Berger qui passaient de commerce en commerce, d'entreprise en entreprise, proposer la possibilité de retenir un encart publicitaire dans le futur bulletin du comice « Ballon-Saint Mars 2017 ».



Les encarts « promis ou vendus » étaient ensuite centralisés auprès d'une coordinatrice : Stéphanie Gandais.

Après un premier courrier qui informait les personnes concernées du passage de nos bénévoles (28 novembre-début décembre), la tournée véritable a commencé début janvier 2017 et s'est terminée mi-mai.

Nos « commerciaux » ont effectué 350 relations-ventes dont 260 fructueuses.

Après cela, est venue l'intervention du responsable de la communication Jean-Yves Lefèvre qui assisté de Gilbert a modifié, crée beaucoup d'encarts afin que cela puisse nous avancer vis-à-vis de l'imprimeur (en espérant en avoir un coût diminué).

Sa connaissance de l'outil informatique lui a valu des couchers... tardifs !

Ce déploiement d'efforts semble avoir porté ses fruits puisque ladite commission peut être satisfaite d'avoir récolté des fonds qui serviront à financer :

- » le bulletin du comice,
- » le spectacle du samedi soir 1^{er} juillet,
- » une partie d'autres animations.

Ce fond de caisse (non négligeable) peut permettre de voir un horizon plus dégagé même si, nous le savons tous bien, il nous faudrait un ciel bleu sans nuage lors de ce week-end estival des 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2017 pour que la fête soit réussie.

Merci aussi à ceux qui ont pris des contacts pour venir « nourrir le petit goret » : Véronique, Marie-Paule, Joël, Didier, Jean-Louis, Maurice... et d'autres.



Ce projet est réalisable grâce aux nombreux bénévoles, (petits et grands) dont : Tricot'Âges, atelier peinture de l'ASL, écoles publique Elisabeth et Robert Badinter et priée Notre Dame du Sacré Cœur...



Tous attendent impatiemment les 1^{er} et 2 juillet afin de constater la réussite de ce nouveau comice.

ÉCOLE PUBLIQUE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

LES ÉCOLIERS ONT LA BOSSE DES MATHS

En mars dernier, lors de la semaine des mathématiques de l'éducation nationale, les classes de CM1 et de CM2 de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter ont participé à un rallye maths. Après avoir été entraînés par leurs professeurs depuis octobre dernier, les élèves ont eu à résoudre les divers problèmes que comportait ce rallye. Les différents groupes de travail constitués d'élèves de niveaux variés ont permis de confronter les méthodes de travail de chacun et de créer une certaine émulation entre des élèves n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble. Les épreuves comportaient différentes étapes dont la résolution de grilles de fubuki et de kakuro et la réalisation d'un disque de papier entrant parfaitement dans un cylindre sans pouvoir utiliser de règle pour en déterminer le rayon. La troisième épreuve consistait à reproduire en l'agrandissant une figure géométrique. Mesdames Quesne, Lefaux et Yacovleff ont été particulièrement satisfaites de cette matinée pendant laquelle les élèves ont pu développer de nouvelles compétences. La bonne participation des écoliers et les échanges constructifs relevés lors de ce rallye incitent les trois enseignantes à réitérer l'expérience.



PROJET EUROPÉEN ERASMUS+



Deux des enseignantes de l'école, M^{me} Lefaux et M^{me} Yacovleff, se sont rendues à Maidstone en Angleterre. Ce stage de deux semaines, l'une sur temps scolaire, l'autre sur temps de congé, a été financé en totalité par ERASMUS +, programme européen de formation des enseignants. Il avait deux objectifs principaux : le perfectionnement en anglais et la découverte du

système scolaire primaire anglais.

Le premier a été atteint grâce à un hébergement chez l'habitant et une immersion dans des classes anglaises.

Le second a été atteint et même dépassé par la rencontre non seulement d'enseignants anglais mais également portugais, danois, tchèques et suisses ce qui a permis un échange sur les systèmes scolaires, les pratiques pédagogiques et les conditions de travail.



DES JARDINIERS EN HERBE À LA MATERNELLE

Depuis le début du printemps, les élèves de Grande Section de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter goûtent aux joies du jardinage. Utilisant toutes les « surfaces agricoles » disponibles à l'école, Dominique André, ancien enseignant de l'école en retraite mais aussi jardinier émérite, les initie, une fois par quinzaine, par groupes de six à la manipulation des outils mais aussi aux techniques du semis et de l'arrosage. Lorsque la récolte arrive, il est bien difficile d'inciter les jeunes pousses à laisser quelques radis en terre pour leurs camarades. Peut-être qu'un jour, la récolte des carottes, tout récemment semées, permettra d'alimenter le restaurant scolaire ?...

DES ÉCOLIERS POLYGLOTTES

Depuis le début de l'année scolaire, un lundi sur deux, Amber Arnold, assistante de langue de nationalité américaine, intervient dans les classes de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter. Le but de ses interventions est de développer les échanges oraux avec et entre les élèves. À travers des situations simples mais riches en oral telles que chants ou jeux de société, elle incite les enfants à parler en oubliant la barrière de la langue étrangère. Après avoir constaté les bienfaits de cette expérience du CP jusqu'au CM2, les enseignantes de moyenne et grande sections de maternelle ont invité Amber à animer quelques séances avec leurs élèves.

L'équipe enseignante a sollicité auprès de l'Inspection Académique le renouvellement de la présence d'une assistante de langue pour la prochaine année scolaire.

Pour renforcer ce travail sur la langue anglaise, deux des enseignantes de



cycle 3 ont suivi un stage de deux semaines en Angleterre dans le cadre de l'opération Erasmus plus proposé par l'Éducation nationale, perfectionnant ainsi leur pratique de la langue et découvrant en parallèle le système scolaire britannique.

PROJET ESPER

Toutes les classes de l'école Elisabeth et Robert Badinter, de la PS au CM2, ont participé au projet ESPER (En Sarthe les Projets Européens se Rencontrent) à l'initiative de la Maison de l'Europe.

Les classes se sont vues attribuer un pays européen, elles devaient alors réaliser un panneau sur les coutumes culinaires et les repas de fête de ces différents pays.

À cette occasion, tous les élèves de l'école ont cuisiné et ont dégusté. Les maternelles

ont bu du jus d'orange frais, mangé du « pan con tomate » ou de la « tortilla de patata » espagnols, les CE1-CE2 ont dégusté des cornetti et du panettone comme en Italie, quant aux élèves des classes de CP, CM1, CM1-CM2 et CM2, ils ont préparé des petits déjeuners typiques écossais, suédois, danois et grecs qu'ils ont ensuite dégustés tous ensemble pouvant goûter ainsi aux spécialités des 4 pays.

Afin de poursuivre ce travail, les classes de CM1-CM2 et CM2 ont eu la chance de se rendre à l'Abbaye de l'Epau afin de rencontrer, lors de cette journée du 28 mars d'autres élèves d'écoles sarthoises ayant pris part eux aussi au projet. Le transport était pris en charge par le Conseil Régional.

Chaque classe a présenté un spectacle en lien avec le pays étudié : les CM2 ont ainsi dansé le sirtaki alors que les CM1-CM2 ont récité un conte d'Andersen : « Le Petit Soldat de Plomb ». Ils ont ensuite pu déguster des plats d'autres pays et lire les panneaux réalisés par l'ensemble des classes participantes.

Après le pique-nique, les enfants des différentes écoles ont été répartis et ont pu participer à des ateliers ludiques et éducatifs sur l'Europe.

Ce fut une journée riche et intense. Les enfants étaient ravis des rencontres réalisées ainsi que d'accroître leurs connaissances sur nos voisins européens.

STATIONNEMENT AUX ABORDS DES ÉCOLES

Le stationnement anarchique de quelques voitures provoque des situations dangereuses pour nos jeunes écoliers.

La mauvaise visibilité ou la gêne à la circulation causées par le non-respect des règles les met en difficulté en tant que piétons.

Afin d'assurer la sécurité de nos jeunes habitants, nous demandons à tous les automobilistes circulant ou stationnant à proximité des trois sites scolaires la plus grande prudence et un respect total des règles de stationnement.

Salon Lydie Coiff
Styliste Visagiste - Barbier - Coiffure de mariée

Elle et lui

Journée continue

02 43 27 20 27

38, rue du général Leclerc - 72290 BALLON

L.C. CABINET LEROY-COCHET Assurances
cabinet.leroy-cochet@mma.fr

1, rue du Général Lerclerc
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 29
Fax : 02 43 27 23 99

C.C. SUPER U
72380 STE-JAMME/SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07
Fax : 02 43 29 04 96

ZAC de l'Épine
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47
Fax : 02 43 27 27 05

N° orias 11060358 • 15001362 - www.orias.fr

Proust Art Maçonnerie Maître Artisan

maçonnerie
rénovation
neuf
façade
carrelage

Proust Art Maçonnerie
72290 St Mars sous Ballon
Tel: 06 23 16 59 68

2^{ÈME} FLEUR

Le 12 janvier 2017, le restaurant scolaire a obtenu une 2^{ème} fleur de la charte qualité-proximité du Pays du Mans. Cette nouvelle fleur correspond à une utilisation de plus en plus importante de produits locaux, en favorisant les circuits courts et les produits agricoles de qualité, mais aussi à une utilisation de produits d'entretien écolabel au restaurant scolaire.

Il faut également s'inscrire sur la durée et sensibiliser les enfants. Pour ce faire, les enfants ont créé une charte sur les produits locaux lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), celle-ci est affichée dans le restaurant scolaire. Pour continuer notre sensibilisation au gaspillage, nous voulions allier plaisir et pédagogie. Aurélie Esnault a créé un jeu de société « **NE PAS GASPILLER, ON A TOUS A Y GAGNER !** ». La décoration de la boîte de ce jeu a été réalisée par les enfants avec l'aide de Camille Chaplain.

REPAS À THÈME

Le repas du 31 janvier 2017 a permis aux enfants de voyager aux États Unis.

Ils se sont régalés avec au menu, hamburger frites, muffins et glace vanille. La décoration de la salle de restauration et les déguisements des enfants ont été réalisés lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ce temps gustatif s'est clôturé par une démonstration de danse country



Tout ceci a été possible grâce à l'engagement de tous les personnels qui interviennent au restaurant scolaire et sur les temps d'activités périscolaires. Tous s'engagent à poursuivre leurs efforts pour obtenir une 3^{ème} fleur.

exécutée par un groupe d'enfants encadré par Camille et Brigitte. Ce fût un moment très sympathique.

Le 20 juin 2017 un nouveau repas est prévu, le thème sera « l'éco attitude », il y a déjà de nombreuses idées.



Fresque réalisée par les élèves avec Elise Beignard, lors des TAP.

PERSPECTIVES POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE ELISABETH ET ROBERT BADINTER

L'école publique a accueilli cette année 244 enfants répartis sur 9 classes. L'équipe enseignante, en complément des activités pédagogiques liées aux apprentissages, a poursuivi les ouvertures culturelles et sportives proposées aux élèves depuis de nombreuses années (spectacle annuel par classe, théâtre, chant choral, école et cinéma, danse contemporaine, lutte, rugby, courses réglées, bicyclette). Des actions moins habituelles sont venues renforcer cet éventail : rallye math pour les CM1-CM2, projet ESPER sur l'ensemble des classes en partenariat avec la Maison de l'Europe, assistante de langue américaine ou encore, en cette fin d'année, intervention de la Croix Rouge dans les classes du CP ou CM2 pour une découverte des gestes de premiers secours grâce à des modules d'initiation.

La commune accompagne cette volonté d'ouverture par la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires animés par des professionnels qualifiés et compétents. Au menu : arts visuels, peinture, sculpture, théâtre, activités manuelles, tennis de table, activités sportives ou encore échecs et musique visent à rendre nos élèves bien dans leur tête et dans leur corps.

L'équipe enseignante stable restera identique pour la prochaine année scolaire. La répartition des élèves dans les différents niveaux permettra de regrouper les cycles sur les trois sites :

- Groupe 1 (rue Saint Laurent) : classes de cycle 1 (TPS, PS, MS et GS),
- Groupe 3 (rue du Général De Gaulle) : classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2),
- Groupe 2 (rue François Nicolas) : classes de cycle 3 (CM1 et CM2).

Les aménagements nécessaires sur le site de Saint-Mars-sous-Ballon seront effectués par la commune.

Celle-ci poursuivra également ses efforts d'équipement matériel ; chacune des classes disposera progressivement d'un vidéoprojecteur interactif.

Les effectifs des classes maternelles, pour la prochaine année scolaire, étant de 20 à 25 élèves, il sera possible pour les parents qui le souhaitent d'inscrire leurs enfants nés en 2015 pour une rentrée en Toute Petite Section en janvier 2018. Pour toute inscription, prenez contact avec M^{me} Vavasseur, directrice, au 07 77 26 65 21 ou 02 43 27 31 16.

COLLÈGE RENÉ CASSIN

ROMÉO ET JULIETTE

Le vendredi 7 avril, dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), les élèves de 3^{ème} du collège ont présenté devant leurs parents une adaptation de Roméo et Juliette, sous forme de comédie musicale.

Les décors ont été créés durant les cours d'arts plastiques, les chants travaillés en éducation musicale, les chorégraphies en cours d'éducation physique et sportive, et le travail sur le texte a été mené par le club théâtre.

Ce projet a été une belle réussite, conclu par une représentation le vendredi après-midi devant une partie des élèves du collège, et le vendredi soir devant les parents. Bilan très positif également au niveau de l'investissement des élèves ainsi que de leurs parents. Les professeurs remercient la commune pour le prêt de la salle des fêtes.



UNE RÉSISTANTE À LA RENCONTRE DES COLLÉGIENS

Du 13 au 24 mars, les professeurs du collège ont organisé une « quinzaine de la Résistance » pour les classes de 3^{ème} durant les cours de français, histoire-géographie et éducation musicale. En complément des cours consacrés à cette période, les trois classes de 3^{ème} ont pu découvrir l'exposition itinérante du Musée de la Résistance de Chateaubriant « Résister par l'art et la culture » installée par leurs enseignants.

Une délégation de l'AFMD72 (Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) composée de son président : M. Jean-Pierre Monnier, son vice-président : M. Yves Voisin, un historien : M. Jacques Chesnier et une ancienne résistante déportée au camp de Ravensbrück : M^{me} Andrée Dupont-Thiersault, est venue à la rencontre des élèves. Ils ont écouté avec attention et émotion le témoignage de M^{me} Dupont-Thiersault et ont dialogué avec elle sur cette période noire de l'Histoire.



RENTREE SCOLAIRE AU COLLÈGE RENÉ CASSIN

4 septembre 2017 : rentrée des élèves de 6^{ème} et de tous les élèves d'ULIS,
5 septembre 2017 : rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.



CARACOL

LES JEUX GRANDEUR NATURE

Internet : www.jeux-caracol.com

Alain Plumas - Gérant

18, rue du 14 juillet
 93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
 Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
 E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com



Jardinerie Bricolage sur 2000 m²
MATÉRIAUX

72170 BEAUMONT-SUR-SARTHE
 Dépôt rue de Moulins • Saint Mars-sous-Ballon
 72290 Ballon-Saint Mars

Tél. : 02 43 97 97 54

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'inscription et les prêts sont totalement gratuits.

Après inscription et délivrance d'une carte de lecteur, vous pourrez emprunter trois livres pour une durée maximale de trois semaines.

Le fonds de la bibliothèque est constitué d'ouvrages appartenant à la commune mais aussi d'autres prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Sarthe. La bibliothèque municipale achète régulièrement des nouveautés. Vous pourrez, de plus, commander des ouvrages auprès de la BDS par l'intermédiaire des bénévoles.

Vous pouvez consulter le catalogue de la BDS à l'adresse suivante :

www.bds.cg72.fr

Toutes les animations mises en place par la bibliothèque municipale :



accueil des classes de l'école publique, lecture et prêts à l'ESAT de Guette-midi, lecture et prêts à la résidence Bel Air, animations enfants mais également permanences, achats, couverture et catalogage sont assurés par des bénévoles.

Si vous avez un peu de temps disponible, n'hésitez pas à les rejoindre !

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 16 h à 18 h

Mercredi : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h

Vendredi : 18 h à 19 h 30

Samedi : 10 h à 12 h

Durant les vacances scolaires, seules les permanences du mercredi matin et du samedi matin sont assurées.

LES JEUNES LECTEURS ET LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Soucieux de faire découvrir la bibliothèque municipale et les plaisirs de la lecture aux plus jeunes, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont renforcé leur partenariat avec l'école publique Elisabeth et Robert Badinter. Toutes les classes (sauf les petite et moyenne sections) ont été accueillies une fois par période. Au menu : lecture et choix de livres à rapporter en classe. Les bénévoles et les enseignants espèrent que ces bonnes habitudes s'ancreront dans la vie de nos jeunes habitants.

En complément de ces accueils, la bibliothèque a organisé, lors de cette année scolaire, deux animations enfants ouvertes à tous. La plus récente a accueilli, le 1^{er} avril,

20 enfants de 6 à 10 ans et 15 enfants de 3 à 5 ans. Ces animations exigent un travail important de préparation de la part des bénévoles. Ils en sont remerciés par une participation de plus en plus importante des enfants qui prouve la qualité de leur travail et par des échanges souvent élogieux avec les parents lors de la collation concluant la matinée de lecture.

Une troisième lecture, sur le thème des contes, a eu lieu le 10 juin.



Prix Joël Sadeler-ville de Ballon-Saint Mars 2016

Dix poètes concouraient dans le cadre de ce prix poésie jeunesse. Après les votes du jury, Thomas Vinau auteur du recueil « Des salades » édité par « Donner à Voir » l'a emporté d'une courte tête.



Le lauréat Thomas Vinau.

Venant du lointain Luberon, il nous a fait le plaisir de venir passer deux jours à Ballon-Saint Mars.

Chaleureux et disponible, il a répondu aux questions des enfants des classes de CE1-CE2 de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter. Ils avaient, au cours du mois précédent, étudié ses poésies et travaillé sur les expressions de la langue française qu'ils avaient illustrées.

Dans une salle décorée par les réalisations graphiques des élèves, le prix a été remis à Thomas Vinau devant une assistance nombreuse. Cette cérémonie très conviviale a permis à tous de découvrir les poèmes du lauréat dits par les élèves et de redécouvrir des poèmes de Joël Sadeler lus par des bénévoles de la bibliothèque municipale.

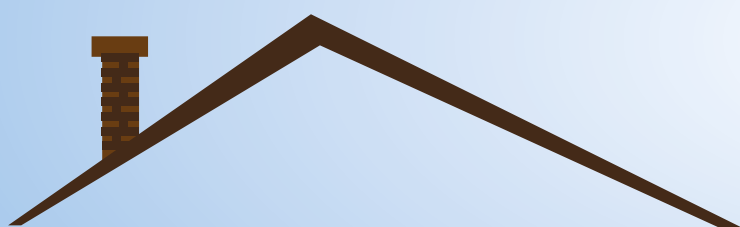
Cet après-midi s'est conclu par un petit salon de la poésie accompagné d'un pot de l'amitié.

Le prix 2017 sera remis le 18 novembre lors d'une journée fêtant le 50^{ème} anniversaire de la Maison des Jeunes et de la Culture Joël Sadeler.



Thomas Vinau et les poètes de l'école publique.

Écoute
ce que la boue
la lumière et l'eau
sont capables d'inventer
Écoute-la cette histoire
tarabiscotée
la vie nous raconte
des salades



**Z.A. de Guette Midi
72290 BALLON**

Olivier RIBET



**CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29

UN ARTISTE À BALLON-SAINT MARS



Damien Evrard, usager de l'ESAT de Guette-Midi et lecteur fidèle de la bibliothèque municipale, vient d'obtenir le premier prix de l'Hippocampe individuel (<https://www.hippocampe-culture.fr>), concours de bande dessinée organisé en

parallèle du festival de bande dessinée d'Angoulême. Ce concours est à destination des structures médico-sociales de France et d'Europe accueillant des personnes jeunes et adultes en situation de handicap et a réuni plus de trois mille concurrents.

Damien a obtenu cette récompense dans la catégorie Troubles Envahissants du Développement.

Âgé de 25 ans, il réside au foyer Les Érables et dessine depuis l'âge de cinq ans. Il s'inspire essentiellement des jeux vidéo et mangas. Attiré tout d'abord par Sonic, personnage bien connu des joueurs, il passe ensuite aux personnages de Dragon Ball avant de se passionner pour les Pokémon, créatures étranges aux multiples apparences. Doté d'une mémoire visuelle impressionnante, Damien les reproduit dans les moindres détails, toujours de mémoire et sans aucun modèle après les avoir observés.

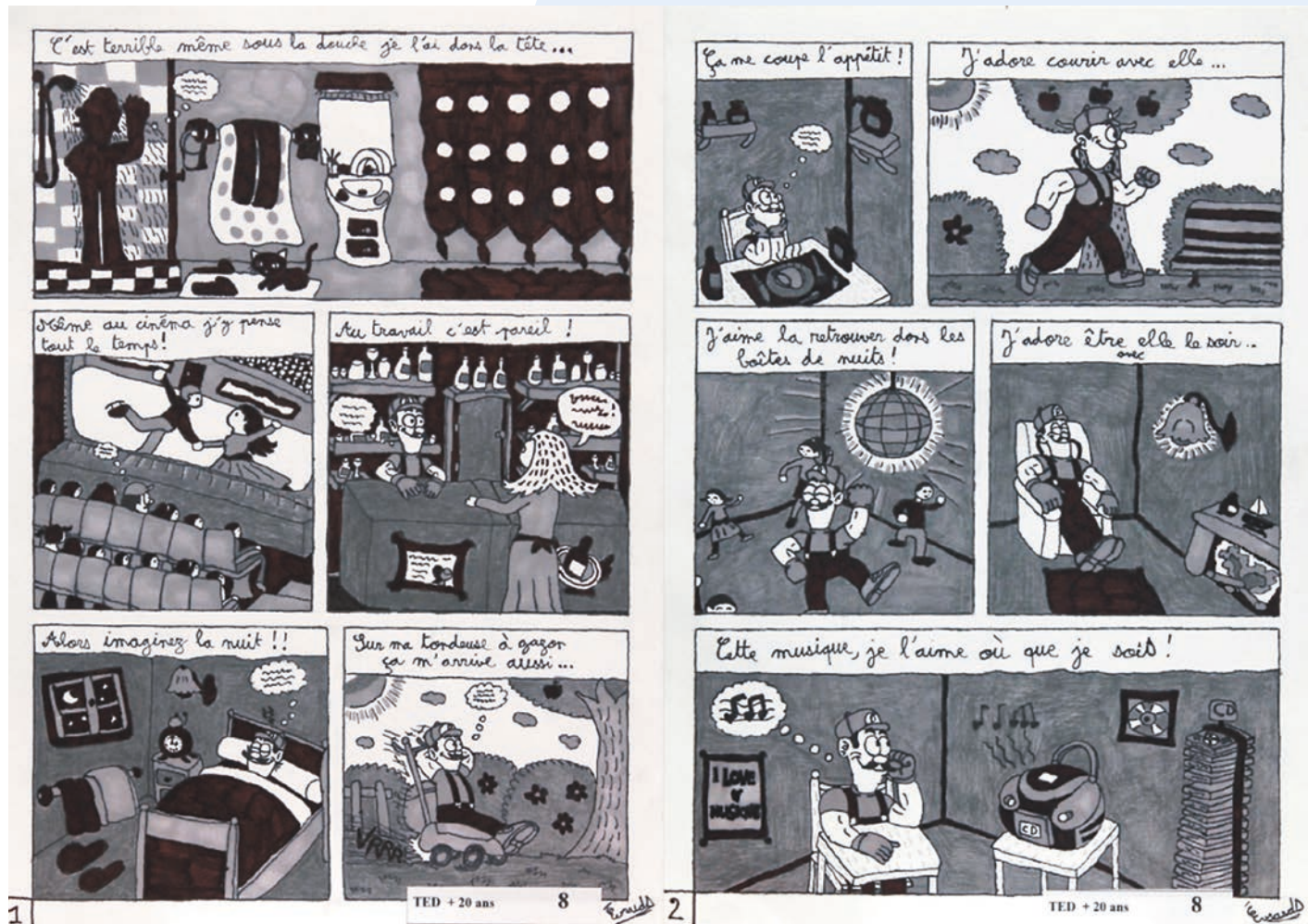
Fan de la chanteuse Nolwenn Leroy et collectionneur de figurines (qu'il fabriquait lui-même par le passé), il est toujours à la recherche de partenaires pour des échanges éventuels. Si vous souhaitez le rencontrer, prenez contact avec l'ESAT (tél. : 02 43 27 39 91).

Pour le concours de l'Hippocampe, il s'est lancé dans un nouveau défi : la réalisation d'une bande dessinée sur un thème imposé (en 2016 « je l'aime »). En duo avec son éducatrice, Monique Loiseau, car ce travail de conceptualisation est très difficile pour lui, il a d'abord conçu l'histoire puis l'a séquencé avant d'en « attaquer », seul cette fois, la réalisation avec ses outils préférés (feutres, stylos, crayons...). Participant pour la troisième fois au concours, il a choisi cette année de travailler en noir et blanc. Si vous observez attentivement la bande dessinée

ci-dessous, vous remarquerez certainement que Damien s'est à nouveau inspiré d'un personnage de jeu vidéo bien connu !

Ce succès n'est certainement que le premier d'une longue série car Damien vise maintenant l'Hippocampe d'or, consécration du concours.

Nous le félicitons pour son talent et la qualité de son travail, dont il a déjà fait profiter les lecteurs de la bibliothèque municipale, et lui souhaitons de réussir son pari.



GUERRE 14-18 : LES VICTIMES DU PREMIER SEMESTRE 1917

Le premier semestre 1917 est marqué par l'entrée en guerre des Etats-Unis au côté des Alliés le 6 avril 1917. L'offensive Nivelle au Chemin des Dames, lancée le 16 avril s'avère très meurtrière avec plus de trente mille soldats tués en dix jours. Elle entraîne des mutineries au sein de l'armée française. Au cours du premier semestre 1917, on déplore 5 soldats tués résidant à Ballon ou Saint-Mars-sous-Ballon :

» **08/03/1917 BONVOUST Camille 22 ans** • 37^{ème} Régiment d'Infanterie
 » né à Neufchâtel-en-Saosnois (72), le 19/06/1895,
 » blessé le 27/11/1915 à Beauséjour, Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (51),
 » blessé le 30/06/1916 dans la Somme (80), carrières d'Eulembourg à Curlu,
 » décédé suite à ses blessures le 08/03/1917 à l'hôpital complémentaire n°8 de Troyes (10),
 » deux de ses frères ont été tués : Fernand, né le 09/04/1893, a été tué le 30/08/1914 à Dun-sur-Meuse (55) et Emile, né le 18/08/1892, a été tué le 04/08/1916 à la ferme de Monaco à Hem (80).

» **16/04/1917 MERCIER Paul Henri 21 ans**
 • lieutenant au 60^{ème} Régiment d'Infanterie, 5^{ème} Cie
 » né à Ballon, «rue du Grenier à Sel», le 11/04/1896,
 » marié avec Geneviève Cécile Marie Joseph Dufagnay au Mans le 10/10/1914,
 » tué le 16/04/1917 à Berméricourt (51).

» **17/04/1917 DEMAZY Félix Alphonse 38 ans**
 • 207^{ème} Régiment d'Infanterie
 » né à Montbizot (72), le 26/06/1879,
 » marié avec Marie Juliette Saintot le 23/03/1882 à Ballon,
 » tué le 17/04/1917 à Prosnes (51),
 » son beau-frère Constant Vallienne, né en 1881, est mort suite à ses blessures le 11/10/1914 à l'Hôpital du Havre (76).

» **20/05/1917 GAULTRON Henri Denis 24 ans**
 • 115^{ème} Régiment d'Infanterie
 » né à Saint-Mars-sous-Ballon, le 13/02/1883,
 » blessé le 27/09/1915 à Saint-Hilaire-le-Grand (51), reparti le 10/03/1916,
 » tué au combat du Téton, Moronvilliers (51), le 20/05/1917.

» **30/05/1917 DROUGLAZET Michel Louis 36 ans**
 • Gendarme, 4^{ème} Légion de gendarmerie
 » né à Quimperlé (29), le 30/12/1881,
 » gendarme à Ballon,
 » marié avec Louise Augustine Clémentine Leroux à Ballon le 27/06/1908,
 » décédé suite à une maladie aggravée en service, à Ballon le 30/05/1917.

À suivre ...



Le bon sens a de l'avenir

CRÉDIT AGRICOLE de BALLON

34, rue du Général Leclerc - Tél. 02 43 27 30 17
 ballon@ca-anjou-maine.fr

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 918 RCS LE MANS - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 023 738. Siège social : 40, rue Prémarin - 72003 LE MANS cedex 9 - 117014.



CHARPENTE - COUVERTURE

Christian BATARD

Zinguerie - Neuf et Restauration
 Aménagement de combles



02 43 33 76 09

Les Roseaux • 72290 Congé-sur-Orne

UN CONCERT D'AUTOMNE APPLAUDI

L'Ensemble des 4 Musiques s'est produit à Ballon cet automne. Il y avait du monde ce dimanche 20 novembre pour applaudir un concert varié où les clarinettes ont été mises à l'honneur avec « Clarinet Cocktail » aidées par la chef de musique Cécile Chevallier et dirigées par Christophe Brossier. Nous nous sommes évadés aussi « Autour du Monde » et surtout en Asie avec la Légende de Yao. L'Union musicale de Spay, dirigée par Aurélie Salé, était notre invitée et elle nous a fait voyager dans le temps des séries télévisées et du cinéma : d'Amicalement Vôtre aux Brigades du Tigre, des Pirates des Caraïbes à Moment for Morricone.

Le concert s'est terminé avec 80 musiciens sur scène qui ont joué sur des extraits de films *La Vie est Belle* ou *Prince Ali*. Les spectateurs sont passés d'un concert à une séance de cinéma dans le même après midi.

Clarisse Bamas

Pour plus d'informations :

Cécile CHEVALLIER (directrice de l'école et de l'harmonie),
cecile.chevallier.harmonia@orange.fr

Site : <http://ecoledemusiqueharmonia.e-monsite.com>



ECOLE MUSICALE

Vendredi 12 mai, à la salle polyvalente de Saint Mars, une trentaine d'élèves de l'école musicale nous a fait partager sa passion à travers divers instruments. Une salle pleine et très à l'écoute a répondu sans retenue par des applaudissements chaleureux et encourageants à tous ces jeunes élèves, fiers de leur travail.

À LA DÉCOUVERTE DE LA PHOTOGRAPHIE NATURE

Accroupis, assis ou même à plat ventre, quinze photographes se sont essayés à la photographie nature, samedi 6 mai après-midi, sur le coteau des Buttes. Initiés ou débutants, ils ont tous écouté avec attention



les conseils de Christophe Salin, photographe professionnel nature. Ils ont pu tester les propositions de celui-ci avec des prises de vue d'orchis pourpres, d'orchis singe, d'ophrys araignée voire d'escargots ou de papillons.

Une animation à renouveler, la demande ayant largement dépassé le nombre de places disponibles. Cet après-midi financé par la commune vient compléter la sortie annuelle sur le site proposée par le Département de la Sarthe, le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire, la commune et l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JOUENT AVEC DES PROFESSIONNELS.

Depuis 2015, la nouvelle école de musique Harmonia, issue de la fusion des écoles de musique de Ballon, Montbizot et Saint-Jean-d'Assé permet d'offrir aux enfants la possibilité de faire de la musique. En effet, il est possible d'apprendre à jouer de la clarinette, de la flûte traversière, du saxophone, du tuba, du trombone, des percussions, de la guitare, du piano, du violon et du synthétiseur. Des ateliers ont été mis en place pour des musiciens qui veulent jouer en groupe : atelier klezmer, atelier jazz, atelier percussions, atelier guitare et atelier musiques actuelles. Chaque élève a la possibilité de participer à un concert pour montrer ses progrès.

Le samedi 18 mars, l'école, en collaboration avec celle du Pays Marollais, a proposé aux élèves une Master Class avec l'ODH72 (Orchestre Départemental d'Harmonie). Après une journée de répétition avec les professionnels de l'Harmonie, un concert a été donné à la salle Jean de La Fontaine à

Marolles-les-Braults sur le thème d'un conte musical « Ali Baba et les 40 voleurs ».

La salle était pleine, les élèves ont apprécié cette façon de travailler et ont demandé à renouveler l'expérience. Certains sont intéressés pour intégrer l'ensemble des 4 musiques.

Clarisse Bamas



SORTIE ORCHIDÉES

Une trentaine de personnes a participé, samedi 13 mai, à la traditionnelle sortie sur le site du coteau des Buttes. Cette animation proposée par le département de la Sarthe dans le cadre des rendez-vous nature valorisant les espaces naturels sensibles est le fruit d'un partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire, l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe et la commune de Ballon-Saint Mars. Eric Lantuejoul, chargé de mission du CENPL, a guidé les groupes sur la pelouse calcaire faisant partager à tous ses connaissances sur des orchidées sauvages malheureusement peu présentes cette année en raison de conditions climatiques peu favorables.



L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Grâce aux diverses actions menées par les bénévoles de l'association, l'APE a pu verser une subvention de 1000 € à la coopérative scolaire. Elle permettra à l'école primaire de financer ses projets de sorties pédagogiques.

L'APE a également remis un chèque de 1500 € au collège René Cassin qui aidera à financer les voyages scolaires notamment le séjour en Angleterre pour les élèves de 4^{ème} et le séjour en Italie pour les latinistes.

Pour clôturer l'année scolaire, l'association organisera la fête des écoles le dimanche 25 juin à l'école jaune. Une réunion d'information et de préparation a eu lieu le vendredi 19 mai. Nous espérons compter de nombreux parents à nos côtés afin de faire de cette fête une réussite.

Madame Leprovost Lucie, Présidente de l'APE



MENUISERIE SARL BEAUCLAIR

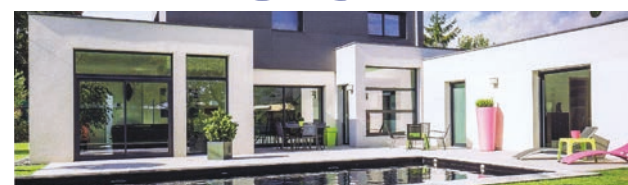
Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée
Escalier / Cuisine / Parquet
Rénovation / Agrandissement / Construction

Depuis 29 ans à votre service

www.beauclair-menuiserie.fr

Le Portail - 72290 SAINT MARS S/S BALLON

02 43 33 45 78



SOIRÉE AMÉRICAINE

Le 10 mars dernier, l'Association Sports et Loisirs (ASL) a organisé une « soirée américaine » : Jean-Louis Allichon a présenté les photos de son voyage au Québec et au nord-est des Etats-Unis en septembre-octobre derniers. Le nombreux public en a vu de toutes les couleurs de



l'« été indien ». À l'entracte, les pancakes, préparées avec beaucoup d'entrain et de savoir-faire par les éminentes crêpières de l'association, ont été fort appréciées : ce fut un régal partagé par tous dans une très chaude et très chaleureuse ambiance.

JUMELAGE BALLON-SAINT MARS BILLINGHAY

Le mercredi 24 mai, les adhérents du Comité de Jumelage Ballon-Saint Mars Billingham ont pris la direction de l'Angleterre via le Tunnel pour retrouver leurs familles hôtes.

Au programme :

» **Mercredi** : arrêt à Londres pour un déjeuner à



Camden Town (le quartier des Puces londonniennes).

» **Jeudi** : visite du musée de Duxford suivie d'un dîner avec tous leurs amis au Woody's bar and Lakeview près de Sleaford.

» **Vendredi** : l'école primaire de Billingham a accueilli les Français. Les écoliers anglais et le personnel leur ont réservé un accueil chaleureux. Soirée officielle, discours et danses...

» **Samedi** : journée en famille.

» **Dimanche** : retour en bateau.

SPORTING CLUB BALLONNAIS (S.C.B)

Sporting Club Ballonnais, un effectif en hausse constante.

La saison 2016-2017 du SCB s'achève, il est temps pour ses dirigeants de tirer le bilan et de préparer déjà la nouvelle saison.

Tout d'abord, cette saison est une fois de plus une réussite puisque l'effectif a augmenté cette année encore de 20% atteignant 126 licences, dont 77 jeunes ! Notre capacité à fidéliser les jeunes depuis 4 ans, nous permet pour l'année prochaine de créer une équipe de U13 100% aux couleurs du SCB. D'un point de vue sportif, l'équipe sénior finit dans le milieu de tableau de son groupe (4^{ème} division de district, poule C), ce qui est là aussi une progression par rapport à l'année dernière !

Mais le SCB ce n'est pas que des chiffres, c'est aussi la convivialité, le respect des traditions, en témoigne la chasse aux œufs organisée au stade pour les enfants de l'école de foot, mais également la transmission de valeurs dont le civisme. C'est dans ce cadre que notre président a eu l'idée originale d'organiser l'opération « un vote, un verre gratuit » lors d'une rencontre comptant pour la 15^{ème} journée de championnat qui tombait le 22 avril, jour du 1^{er} tour des élections présidentielles. Sur simple présentation de la carte d'électeur tamponnée, les acteurs et spectateurs du match se voyaient offrir une boisson sans alcool.

Les jeunes de l'école de foot ont eu l'agréable surprise de voir que les cloches étaient également passées au stade !

Les dirigeants du SCB



BALLON HANDBALL CLUB (BHBC)

Le BHBC arrive au terme de sa quatrième saison et affirme de plus en plus sa vitalité, son dynamisme et sa volonté de développer son activité sportive.

En effet, cette saison, ce sont 7 équipes jeunes, de 9 à 19 ans, filles et garçons qui ont évolué dans les championnats départementaux. Une équipe seniors loisir mixte, comptant 20 licenciés dans ses rangs (10 femmes et 10 hommes) évolue également dans un championnat départemental (loisir).

Au total, 99 licenciés constituent le BHBC ce qui confirme sa bonne santé et son évolution constante depuis sa création en 2013.

Outre l'aspect compétitif, nous avons pu cette année proposer une formation d'entraîneur sur 2 ans à un de nos membres et former 3 nouveaux « Jeunes Arbitres » portant ainsi à 4 le nombre de JA officiels du BHBC. Six autres jeunes sont partis dans cette formation arbitrale depuis avril 2017. C'est une grande fierté pour notre club que de voir ses

jeunes s'investir dans cet aspect de la pratique du sport ô combien indispensable.

Durant les vacances d'avril nous avons proposé des sessions de stage aux jeunes filles et garçons de 12 à 14 ans. Pendant trois après-midi, une douzaine d'enfants ont pu s'adonner et perfectionner leur pratique du handball.

C'était pour le BHBC une première qui avait valeur de test et dont le succès nous incitera à renouveler l'expérience la saison prochaine. Merci aux encadrants et aux enfants présents à ces moments ludiques.



Autre moment important pour notre association cette année, la soirée du club qui s'est tenue le 25 février 2017 et qui a réuni environ 90 convives autour d'un repas et d'une soirée dansante endiablée.

Prochaine date à ne pas oublier, l'Assemblée Générale du BHBC qui se tiendra à la MJC de Ballon le 2 septembre 2017 à 10 h et qui sera suivie l'après-midi à partir de 14 h sur le terrain en herbe face à la Halle aux sports du tradi-

tionnel « Hand en herbe », manifestation qui permet de découvrir cette activité sportive de manière ludique et sympathique. À l'occasion de cet événement nous assurerons sur place une permanence pour les inscriptions des futurs licenciés.

Il sera possible également de retirer les dossiers d'inscriptions pour la saison 2017/2018 dès la rentrée sportive le 5 septembre 2017 auprès des dirigeants du club présents à la Halle aux sports aux jours et horaires d'entraînement.

Le dossier d'inscription sera en ligne sur notre site web à l'adresse suivante : www.bhbc72290.clubeo.com

Nous invitons les personnes, handballeuses ou non, disposant de temps libre et désireuses de participer bénévolement à la vie de notre club, de s'impliquer, en binômes dans l'organisation, l'encadrement ou l'entraînement des jeunes, à nous rejoindre. Pour cela vous pourrez nous rencontrer lors des événements à venir cités ci-dessus ou contacter M. Bruno Lalande au 02 43 25 95 25 / 06 63 64 92 15 ou au mail suivant : brunlande@gmail.com

Vous trouverez sur notre site tous les renseignements et documents utiles, contacts, toute l'actualité du club, les photos et vidéos...

À bientôt..

*Bruno Lalande,
Président du BHBC*



Départ des psycho'pilotes pour le 4 L Trophy 2017.



Thierry CORBIN
A votre service

Entretien espaces verts
Taille, Plantation




Le Petit Bardon
72290 Saint Mars sous Ballon
02 43 27 29 02
06 67 83 87 11

**Bulletin d'information
n°3 de Ballon-Saint Mars**

Réalisé par la
Commission Communication

Responsable de la publication :
Pierre Etcheberry

Photos : Mairie

Imprimé par Numeriscann 24
à Saint-Pavace à 1 200 exemplaires

ENVIRONNEMENT / QUALITÉ DE L'AIR : INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS TOUTE L'ANNÉE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité encore trop pratiquée. Pourtant, au-delà de la gêne occasionnée au voisinage, cette pratique est fortement émettrice de polluants et expose les contrevenants à une amende allant jusqu'à 450 €.

Alors si l'on ajoute à cela les risques d'incendie qu'elle engendre, on comprend à quel point elle contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Fortement émetteur de particules fines, le brûlage des déchets ménagers à l'air libre est une activité strictement encadrée pour préserver la qualité de l'air.

En Sarthe, comme dans le reste du pays, il est interdit de brûler les déchets ménagers et assimilés à l'air libre. Il est important de savoir que les déchets verts de jardins et de parcs sont assimilés aux déchets ménagers par la réglementation.

En conséquence, l'interdiction de brûlage s'applique aussi à ces déchets verts. Hormis pour les activités agricoles et forestières, les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Le saviez-vous ?

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts émet autant de particules nocives que 3 mois de chauffage au fioul d'un pavillon ou l'équivalent de 6000 kilomètres parcourus par une voiture diesel récente.

@sarthe.fr Département de la Sarthe
Article du magazine La Sarthe du mois d'avril 2017

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral n°03-1295 du 18 mars 2003 modificatif à l'arrêté préfectoral n° 960.1758 du 23 mai 1996.

Tontes et travaux chez des particuliers

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

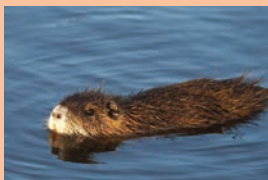
- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 16 h.



GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

La commune de Ballon-Saint Mars ayant fait procéder à l'installation électrique nécessaire et mis un local à disposition du groupement, les cadavres de ragondins sont maintenant stockés dans un congélateur au dépôt communal, en attente de l'équarrissage.

Pour les déposer, les piégeurs du bassin de l'Orne Saosnoise doivent se présenter à l'atelier communal rue de Moulins du lundi au vendredi, à 13 h 30, heure de prise de service des agents, l'après-midi.





RECENSEMENT

de la population



Le recensement de la population de Ballon-Saint Mars se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Vous trouverez plus d'informations sur cette opération dans le prochain bulletin municipal.

TER

À partir du 2 juillet 2017, sur l'axe ferroviaire le Mans-Alençon, il y aura plus de liaisons donc de nouveaux horaires. Les correspondances en gare du Mans seront améliorées. Des fiches horaires seront à votre disposition en gare du Mans et dans certains commerces.

Le forfait TRIBU permet de voyager en famille (5 personnes maxi) pendant deux jours sur l'ensemble du réseau de la région des Pays de la Loire et quelques destinations limitrophes, pour seulement 45 € en tout.

En juillet et août, un train circule entre le Mans et le Croisic (aller et retour) les samedis, dimanches et jours de fête avec des correspondances à Nantes pour les autres destinations balnéaires.

Les abonnements travail, avec participation de l'employeur à hauteur de 50%, sont très intéressants : ex d'abonnement pour 11 mois, pour un trajet quotidien de 20 km (40 km aller-retour) 25,40 € x 11 = 280 €. Pour comparaison, en prenant votre véhicule (5 CV), pour la même distance (barème impôts 2016) : (8800km x 0,305) + 1188 = 3872 €. En prenant les transports en commun, vous faites des économies et vous oeuvrez pour l'environnement.

Pour tout renseignement, un guichet est ouvert à l'accueil du Super U de Sainte Jamme où vous pouvez acheter des billets TER.

Rappel très important : pour votre sécurité, ne traversez pas les voies lorsque les barrières du passage à niveau sont abaissées.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Les demandes de carte nationale d'identité ainsi que les demandes de passeport doivent être déposées auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Les mairies de Ballon-Saint Mars n'en étant pas munies, votre demande pourra être déposée à la mairie de La Bazoge, de Coulaines, du Mans... Vous trouverez la liste des mairies sur le site internet de la commune (www.commune-de-ballon.fr) ou sur le site de la préfecture. Pour faciliter la procédure, une pré-demande peut être effectuée en ligne, vous en trouverez le lien sur le site de la commune, rubrique formalités.

Agenda du 2^{ème} trimestre 2017

• **Samedi 24 et dimanche 25 juin** •
tournoi de foot du SCB, stade municipal.

• **Dimanche 25 juin** •
Fête des écoles organisée par l'APE à partir de 14 h 30, groupe 3, rue du Général de Gaulle, Ballon.

• **Vendredi 30 juin** •
Concert de chant choral, école publique Elisabeth et Robert Badinter, salle des fêtes Ballon, à partir de 18 h.

• **Vendredi 30 juin** •
Loto organisé par l'Association des Bénévoles du Comice 2017, salle des fêtes de Saint-Jean-d'Assé, 20 h.

• **Samedi 1^{er} et Dimanche 2 juillet** •
Comice agricole, commune de Ballon-Saint Mars



APPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Au grand désespoir des employés communaux mais aussi de ceux qui aiment marcher dans notre commune, les crottes de chiens sont encore trop nombreuses sur les trottoirs et espaces verts où sont parfois mises en place des animations à destination des petits et des grands !

Une délibération du 30 octobre 1991 faisait déjà mention de ce problème, en voici quelques extraits : *La collectivité n'a pas à se substituer aux négligences des propriétaires de chiens. Ceux-ci doivent prendre les précautions qui s'imposent et ramasser les excréments de leur animal.*

Chacun a le droit d'avoir l'animal de son choix. Posséder un animal crée des contraintes qu'il faut accepter...

Ces propos sont évidemment toujours d'actualité.

La délibération se concluait ainsi :

Si cet appel au sens civique évident n'était pas suivi d'effet, des mesures seraient prises dans l'intérêt général.

En nous munissant d'un sac et en ramassant les déjections de notre animal, montrons à nos concitoyens que cette dernière mise en garde n'est plus nécessaire !

BALLON-SAINT MARS FÊTE DE FIN D'ÉTÉ

Soirée du 26 août 2017

Apéritif offert par la commune
Repas (sur réservation)

préparé par l'Atelier des Saveurs
Spectacles gratuits

Rue Saint Vincent :
duo, chansons françaises.
Les Frères Brothers : chanteurs à cappella, créations originales.

Dimanche 27 août 2017

Grand bric à brac
Restauration rapide
Marché de producteurs locaux

COLLECTE DES DÉCHETS

Quelques rappels limitant les nuisances pour les habitants :

- Si vos véhicules, mal stationnés, ou vos containers, mal disposés, empêchent le passage du camion, vos déchets ménagers ne pourront être ramassés par les services de la communauté de communes.
- La collecte est repoussée d'un jour lorsqu'un jour férié précède le jour habituel de ramassage. Ne sortez pas vos poubelles trop tôt.
- Pour éviter la dispersion des déchets par les animaux, sortez vos poubelles la veille de la collecte.
- Pour ne pas gêner la circulation des piétons, rangez vos containers le plus rapidement possible après le ramassage.
- De grands cartons encombrant inutilement les points d'apports volontaires. Une benne est à votre disposition au dépôt communal près du cimetière. Vous pouvez y déposer ces grands cartons pliés.



Site internet

En tapant l'adresse suivante : **www.commune-de-ballon.fr** dans votre navigateur, vous accéderez au site internet de notre commune. Vous y trouverez un grand nombre d'informations qui pourront vous être utiles : histoire, patrimoine, artisans et commerçants, associations, loisirs, calendrier des fêtes, horaires des TIS et des TER, établissements et restaurant scolaires mais également formalités administratives, plan local d'urbanisme...

Vous pourrez également contacter par courriel les services de la mairie pour toute demande d'information complémentaire.